



Avis d'opposition administrative sur compte

Par **AUDREY8035**, le **05/09/2015** à **18:03**

BONJOUR,j'ai reçu une opposition administrative est ce que mon compte est bloqué est ce que je ne peux pas retirer de l'argent si mon compte est positif?J'AI SUR MON compte la somme de 800 EUROS et la saisie porte sur 375 EUROS

Par **moisse**, le **05/09/2015** à **18:36**

Effectivement le compte est bloqué pendant 15 jours.
C'est surement une amende majorée, contravention de 4eme classe genre téléphone ou feu rouge grillé.